

Mercredi 16 novembre 2016 - de 18h00 à 19h30 – Conférence téléphonique

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de bureau**
- **Mise en forme finale des nouveaux textes COREVIH : demande d'avis de la DGS** (doc : « textes COREVIH »)
- **Stratégie nationale de santé sexuelle**
 - Texte en cours de préparation (doc : V1-141016)
 - Avis en cours de la SFLS (non définitif, doc : « SFLS Notes concernant la stratégie nationale de santé sexuelle 28 octobre »)
 - Organisation de la santé sexuelle en Bretagne et impact sur le renouvellement du COREVIH
- **Point sur le renouvellement des membres du COREVIH**
- **Programme final de la plénière de janvier 2017**
- **Questions diverses.**

Étaient présents : ARVIEUX Cédric, BRONNEC Eliane, DANIEL Corinne, DE SAINT MARTIN Luc

Étaient excusés : BERNARD Ronan, BOITTIN-BARDOT Élisabeth BRONNEC Eliane, MANISCALCO Éric, MORIN Françoise, STEPHANT Isabelle

Personnel du COREVIH : CHANVRIL Hadija, DUCEPT Myriam

**Approbation du compte rendu de la réunion
de Bureau du 19 octobre 2016**

C. ARVIEUX

DISCUSSION	Le compte-rendu du 19 octobre 2016 a été transmis à l'ensemble des membres du Bureau.	
CONCLUSIONS	Validation par mail	
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Demande de validation par mail	M. Ducept	Dès que possible

Mise en forme finale des nouveaux textes COREVIH : demande d'avis de la DGS

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<p>Projet de décret de la Direction Générale de la Santé.</p> <p>Cédric ARVIEUX rappelle que l'ensemble des COREVIH ont été sollicités sur ce texte par le GTN courant septembre par le biais d'un questionnaire d'une soixantaine de questions. Le GTN a transmis les remarques des COREVIH au ministère de la Santé. Les remarques et réflexions qui ont été renvoyées du GTN vers le ministère n'ont quasiment pas été reprises dans cette proposition de décret. De plus, le texte du décret a été allégé : la question des CPOM n'apparaît plus du tout dans ce texte, il apparaît simplement dans l'arrêté.</p> <p>Un nouvel avis est demandé sur ce projet de décret et d'arrêté aux COREVIH ; celui-ci est à transmettre directement auprès du ministère.</p> <p>Les deux points essentiels qui peuvent être transmis aujourd'hui de façon synthétique afin que cela soit pris en compte par la DGS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer la question de la stratégie nationale de lutte contre le virus par « <i>stratégie nationale en santé sexuelle</i> ». Il faut faire référence à des plans qui ont existé et non à des plans qui n'existent plus. - Dans l'arrêté : la référence à un CPOM de façon libre laisse à penser que tous les moyens du COREVIH vont dépendre du CPOM. Il faudrait rajouter que le CPOM peut être une partie de l'activité mais pas toute l'activité.
-------------------	--

	<p>Selon Luc de St Martin, dans ce texte, le COREVIH est vu comme une alliance opérationnelle des programmes nationaux et de l'ARS.</p> <p>Cédric Arvieux : dans le premier article « <i>contribuer à la déclinaison régionale du dispositif de programmation nationale de la lutte contre le virus</i> » on peut penser que l'on est dans l'élaboration de la politique régionale ; les COREVIH sont ainsi reconnus comme acteurs de la construction du programme politique.</p> <p>Selon Luc de St Martin, les COREVIH sont en train de se transformer en « opérateurs » purs. C'est dans le dépistage et dans la prévention que l'on agit et non pas dans le soin.</p> <p>Cédric Arvieux : dans les 5 missions du COREVIH listées dans l'article 2 du décret, il n'y a plus de notion de coordination : la coordination n'apparaît pas dans l'arrêté ensuite.</p> <p>Précision sur les missions 4 et 5 de l'article 2 sur le recueil et l'analyse des données épidémiologiques : Ceci a été mentionné pour les TECs qui sont uniquement dans la recherche. L'inconvénient c'est qu'ils sont payés par les COREVIH alors qu'ils devraient l'être par l'ANRS ou l'INSERM. L'avantage c'est que la participation des COREVIH à la recherche sécurise les budgets.</p> <p>Cédric Arvieux : La remontée des informations doit se faire au plus tard le 22 novembre. En pratique, les informations à faire remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La question de la référence au plan - La question des CPOM <p>Si les membres du bureau ont d'autres commentaires, les faire remonter d'ici la fin de la semaine.</p>
--	--

CONCLUSIONS	Les membres du Bureau ont étudié le texte du décret relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine. Deux points seront remontés au niveau de la DGS le 22 novembre : la question de la référence au plan et la question des CPOM.
--------------------	--

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Courrier du COREVIH à la DGS relatant les points du décret à modifier.	C. Arvieux	22 novembre 2016

Stratégie nationale de santé sexuelle

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<p>Commentaire du texte en cours de préparation (doc : V1-141016) et avis en cours de la SFLS.</p> <p>Cédric Arvieux précise qu'apparemment les COREVIH n'ont pas été sollicités officiellement pour réfléchir à ce texte. (correction post réunion : il semble qu'il y ait eu une sollicitation, mais nous n'avons pas reçu le mail...).</p> <p>Ce document, même s'il est informel pour l'instant, va permettre de piloter le dispositif pour les années à venir. Dans ce texte, les CeGIDD ont leur place de façon cohérente. Par contre les COREVIH sont quasiment absents. On note que les COREVIH, pour les personnes qui font les textes, ne sont pas identifiés dans le cadre de la santé sexuelle.</p> <p>Hadija Chanvril précise que les COREVIH étaient représentés dans le groupe de rédaction de ce texte.</p> <p>Cédric Arvieux : Si on se plaçait dans l'optique que les COREVIH sont les coordonnateurs des CeGIDD, il n'y aurait pas de souci, le rôle des COREVIH serait clair ; cependant, au regard du décret, il est noté que cette disposition est facultative.</p> <p>Dans ce texte d'une quarantaine de pages, le terme COREVIH apparaît 1 fois et « <i>mobiliser les COREVIH sur les missions d'animation et de coordination des acteurs... cela en fonction des besoins des territoires et en fonction des besoins</i> ». Il est dommageable que la place des COREVIH ne soit pas renforcée sur le terrain de la santé sexuelle.</p> <p>Hadija Chanvril souligne qu'en Bretagne, le COREVIH a été désigné par l'ARS comme coordonnateur des CeGIDD, cela est positif par rapport à d'autres régions qui n'ont pas cette mission.</p> <p>Corinne Daniel note qu'il y a des manques criants sur la formation des professionnels de santé par exemple. Il n'est pas possible que les COREVIH ne soient pas acteurs sur ce point.</p>
-------------------	---

	<p>Cédric Arvieux estime que c'est un point qu'il est possible de faire remonter.</p> <p>Luc de St Martin est frappé de l'absence de pression mise sur l'éducation nationale. L'éducation sexuelle passe par l'éducation nationale. Gros échec de la prévention auprès des jeunes. Il n'y a pas beaucoup d'obligation avec des objectifs définis, un programme défini.</p> <p>CA : Avec une vision généraliste, les populations clés sont oubliées : l'idée est d'aller au mieux pour les populations spécifiques particulièrement concernées.</p> <p>Organisation de la santé sexuelle en Bretagne et impact sur le renouvellement du COREVIH</p> <p>Dans les différents textes, la santé sexuelle et les COREVIH n'apparaissent pas comme une évidence, Cédric Arvieux interroge l'ensemble des membres du bureau pour savoir s'ils confirmeraient l'élargissement des missions du COREVIH Bretagne à la santé sexuelle dans le cadre du renouvellement.</p> <p>Luc de St Martin rappelle que l'ARS avait souligné lors de la plénière de septembre qu'il n'y aurait pas d'avenir pour le COREVIH sans élargissement à la santé sexuelle.</p> <p>Pour Corinne Daniel cela paraît logique de continuer sur ce qui a été initié.</p>
--	---

CONCLUSIONS	<p>Les membres du Bureau ont examiné le projet de stratégie nationale de santé sexuelle. Les réflexions seront transmises à la DGS.</p> <p>L'ensemble des membres du bureau valide l'élargissement des missions du COREVIH Bretagne à la santé sexuelle dans le cadre de son renouvellement.</p>
--------------------	---

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Transmettre les réflexions du COREVIH Bretagne sur le texte de stratégie nationale Santé sexuelle au ministère.	C. Arvieux	Dès que possible

Point sur le renouvellement des membres du COREVIH

H. CHANVRIL

DISCUSSION	<p><u>Point au 16 novembre 2016 :</u></p> <p>36 membres confirmés. Collège 1 : aucun PH du 56 et du 22 Collège 2 : A peu près équilibré : 6 titulaires, 4 départements représentés. Collège 3 : Est quasiment au complet : comité des familles, chrétiens et sida, Enipse, Aides, CISS. Attention les fiches ne sont pas encore parvenues au secrétariat. Collège 4 : Ce collège réunit seulement des personnes d'Ille-et-Vilaine et pourtant c'est le collège de l'ouverture. Il est important d'aller interroger des structures d'autres départements.</p> <p>Cédric Arvieux : Le découpage territorial est calqué sur la file active : 35 et 29 puis 56 et 22. Il est logique que le nombre d'acteurs intéressés correspondent à la File active.</p> <p>Luc de St Martin propose de solliciter les dermatologues-vénérologues. Ils sont supposés s'impliquer dans les CeGIDD, privilégier les recherches dans les Côtes d'Armor et le Morbihan.</p> <p>Cédric Arvieux souhaite avoir des personnes jeunes au niveau de la plénière. Egalement des personnes qui ne sont pas forcément spécialistes du VIH, qui auront un peu de recul sur les événements.</p> <p>Sur le Morbihan Eliane Bronnec contacte Marie Goussef, Yves Poinsignon et Grégory Corvaisier. Elle contactera également un psychologue qui serait intéressé ainsi qu'une personne du CPEF de Vannes.</p> <p>Corinne Daniel va solliciter les médecins pour le Collège 1 dans son département. Mme LETORET du CPEF des Côtes d'Armor sera aussi contactée.</p> <p>Message à transmettre lors des prises de contact : participation aux 3 plénières annuelles pour discuter, débattre...</p>
-------------------	--

	Cédric Arvieux : Recrutement possible lors de la réunion vie affective et sexuelle du 8/12. Présentation du COREVIH prévue à cet effet.	
	LDSM : Contacter les « maisons des ados » pour contacter un psy spécial ado.	
CONCLUSIONS	Les membres du bureau se mobilisent pour contacter de nouvelles personnes pour le renouvellement du COREVIH.	
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Les membres du bureau prennent contact avec de nouveaux membres pour le renouvellement du Corevih.	H. Chanvriil	Dès que possible

Programme final de la plénière de janvier 2017

C. ARVIEUX

DISCUSSION	Texte de présentation des COREVIH	
	<p>Les membres du bureau examinent une note relative à la présentation des instances et au fonctionnement du COREVIH à l'intention des nouveaux membres du COREVIH Bretagne. Pour info, ce document est adapté un texte issu de la réflexion des COREVIH parisiens. C'est une présentation des COREVIH assez synthétique qu'il est possible d'amender en fonction du territoire.</p> <p>Après discussion, les membres du bureau du COREVIH Bretagne considèrent que ce texte est une bonne base pour la plénière d'accueil des nouveaux membres.</p> <p>Programme plénière :</p> <p>MATIN : Accueil des nouveaux membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du COREVIH à partir du texte • Présentation des relations ARS/COREVIH par Jean-Pierre Épaillard • Synthèse des sujets que les membres souhaitent voir portés par le COREVIH <p>APRÈS-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualité et retour sur le congrès SFLS • Bilan de la mandature : <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des groupes de travail et des commissions - Jean-Pierre Épaillard : présentation du bilan des actions menées en Bretagne • Évolution des groupes de travail : thématiques et modalités de travail. (Donner la parole à chaque participant, tour de table). 	
	CONCLUSIONS	
Le programme de la plénière du 26 janvier 2016 est finalisé. La plénière se tiendra à l'espace Montcalm à Vannes.		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Envoi de l'invitation et l'ordre du jour	secrétariat	décembre

Questions diverses

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau coordonnateur d'Aides Bretagne <p>Un nouveau coordonnateur de l'association Aides Bretagne a été nommé, il s'agit d'Andreas PEDREROS Il sera proposé au coordonnateur de participer aux réunions de bureau en tant qu'observateur en attendant le renouvellement du bureau.</p> <p>Deux autres questions seront abordées avec Andreas Pedreros : convention avec les structures associatives et la formation TROD.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • CANCER VIH : 2 mars 2016 / Brest <p>Cette journée se déroulera au centre Keraudren à Brest (environ 2000 € pour 80 personnes); partage des frais entre les structures (Onco Bretagne et Corevih).</p>

Pré-programme élaboré avec l'association Onco Bretagne :

- Actualité de la cancérologie
- Actualité des lymphomes
- Actualité du VIH
- Epidémiologies sur les cancers et VIH avec les données en Bretagne
- Interactions médicamenteuses
- Table-ronde : RCP
 - o Présentation RCP nationale
 - o Quelles infos a-t-on sur les patients dans les RCP
 - o Intérêt de la RCP régionale ?

L'invitation sera diffusée par le biais des listes du COREVIH, élargies au réseau COREVIH Pays de Loire, Normandie... et les listes d'Onco Bretagne.

Au niveau national, sollicitation des Professeurs JP SPANO et M. POIZOT MARTIN.

- **Protocole AES**

Il n'y a toujours pas de document finalisé sur le protocole. Une relance a été faite à l'occasion de la réactualisation du rapport Morlat. La discussion est restée bloquée sur la question du traitement et l'influence des nouvelles recommandations qui privilégient l'évéléra en 1^{ère} ligne pour des raisons pragmatiques (simplicité, tolérance, cout). L'important étant l'organisation de la prise en charge et non le médicament que l'on donne.

Afin de finaliser ce document, il est prévu une réunion de la commission courant décembre. Si suite à cette réunion, la discussion reste bloquée, il est décidé que le bureau du COREVIH se saisira du document et le finalisera.

- **Ajout d'une RCP**

Un questionnaire a été envoyé, les personnes sont d'accord, il faut trouver le jour. Alternier un mercredi mensuel et un autre jour toutes les 2 mois. A confirmer avec les virologues et les pharmacologues.

- **Formation modulaire SFLS/ Santé sexuelle**

L'Elearning PrEP est en bonne voie mais les premiers diaporamas transmis n'étaient pas utilisables en l'état et doivent être totalement retravaillés. Bon avancement sur d'autres thématiques. Une réunion sur ce sujet est prévue cette semaine.

CONCLUSIONS

Protocole AES : en cas de non finalisation du document après la réunion de la commission, les membres du bureau se saisiront du document pour le finaliser.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

Prochaine réunion de bureau le **mercredi 21 décembre 2016** à 18h en réunion téléphonique.